

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR ☐ LA COUPE* ☒ L'ARRACHAGE* (destruction)
☐ LA CUEILLETTE* ☐ L'ENLÈVEMENT*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) :Grand Port Maritime de Marseille.....
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :Renaud PAUBELLE.....
 Adresse : N° 23 RuePlace de la Joliette.....
 CommuneMarseille.....
 Code postal13226.....
 Nature des activités :Grand Port Maritime.....
 Qualification :Directeur de l'Aménagement du GPMM.....

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité (1)	Description (2)
B1 <i>Limonium cuspidatum</i> Saladelle de Provence	Environ 10 pieds et 533m ²	Destruction en phase de terrassements. Mesure de transplantation proposées dans le dossier CNPN.
B2	d'habitat d'espèce	
B3		
B4 <i>Myosotis pusilla</i> Myosotis nain	Environ 100 pieds et 1060m ²	Destruction en phase de terrassements. Mesure de transplantation proposées dans le dossier CNPN.
B5	d'habitat d'espèce	

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens

(2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude phytoécologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Production de gaz à partir d'énergies renouvelables.

Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période :Cf. dossier CNPN.....
 ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION *Arrachage ou enlèvement définitif ☐ Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :Arrachage ou enlèvement temporaire ☐ avec réimplantation sur place ☐
avec réimplantation différée ☐

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : Cf. dossier CNPN, mesures A1 et A2.

Suite sur papier libre

EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques : Cf. dossier CNPN, mesures A1 et A2.

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *Formation initiale en biologie végétale ☒ Préciser : Différents experts missionnés par leFormation continue en biologie végétale ☐ Préciser : Grand Port Maritime de MarseilleAutre formation ☐ Préciser :**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : PACA

Départements : Bouches-du-Rhône

Cantons : Istres

Communes : Fos-sur-Mer

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *Réimplantation des spécimens enlevés ☐ Mesures de protection réglementaires ☐Renforcement des populations de l'espèce ☐ Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Cf. dossier CNPN.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Comptes-rendus réguliers à la DREAL PACA. Se référer au dossier CNPN pour de plus amples détails.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Marseille

le 19 juillet 2014

Votre signature

Renaud PAUBELLE
Directeur de l'Aménagement